



AILHON, le 16 mars 2026,

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à participer à la première réunion du conseil municipal nouvellement élus qui se tiendra le :

vendredi 20 mars 2026 à 20 heures

Salle du Conseil Municipal en Mairie d'Ailhon

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2- Élection du maire
- 3- Détermination du nombre d'adjoints
- 4- Élection des adjoints et lecture de la charte de l' élu local
- 5- Fixation des indemnités des élus
- 6- Délégation du conseil municipal au maire
- 7- Désignation des délégués qui siégeront dans les organismes extérieurs et dans les commissions intercommunales
- 8- Détermination du budget formation pour les élus
- 9- Fixation des taux d'imposition

En cas d'empêchement, vous trouverez ci-après un modèle de pouvoir à compléter.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

  Le Maire,
Jean-Paul LARDY